



AGENTS DE LA FILIERE MEDICO-SOCIALE

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**Tous en grève avec
FO Territoriaux 66 !**

**Revendiquons
la revalorisation
des grilles indiciaires !**



La signature du protocole d'accord « Ségur de la santé » par Force Ouvrière a déjà permis d'obtenir 183 euros d'augmentation pour les personnels des EHPAD territoriaux, sous la pression de notre organisation.

FO ne considère pas cette augmentation pour solde de tout compte !

Pour FO Territoriaux, la totalité des revalorisations de grilles indiciaires prévues pour les fonctionnaires hospitaliers doivent être appliquées à l'identique, aux mêmes professions exerçant dans les collectivités : infirmières, auxiliaires de vie, de puériculture, puéricultrices...

L'ensemble des agents des services de PMI, de l'autonomie, des SSIAD, des foyers logements, foyers de vie, des centres communaux de santé, des services de l'enfance et de la petite enfance de la FPT qui sont les exclus des mesures du « Ségur de la santé », méritent depuis plusieurs années de voir leurs carrières améliorées et leur rémunération revalorisée.

Pour FO, il est hors de question d'avoir 2 poids, 2 mesures. La crise sanitaire actuelle a largement prouvé, s'il en était besoin, le dévouement de nos collègues de la filière médico-sociale.

D'ailleurs, c'est toute la fonction publique territoriale, ce sont tous les agents, titulaires et contractuels, qui se sont dévoués pour que le service public local continue de fonctionner.

**POUR VOUS, FO REVENDIQUE
DES AMELIORATIONS DE REMUNERATION**

Rassemblement à 11 h 00

sur le Parking de la Maison Départementale

des personnes handicapées 30 rue Pierre Bretonneau Perpignan